DÉCEMBRE 2022

Bulletin Municipal

la Roche-Neuville

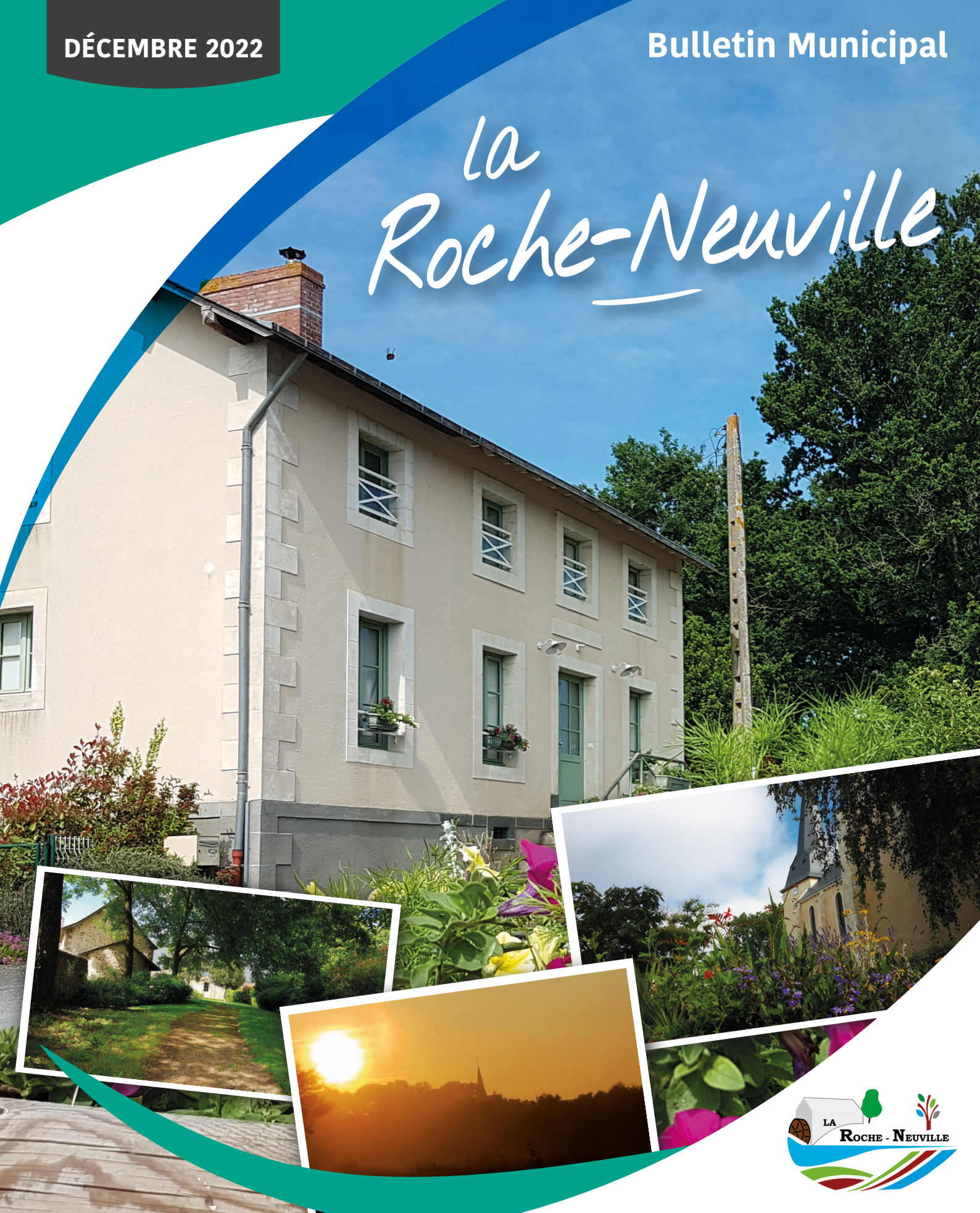

LA ROCHE - NEUVILLE

RETOUR EN IMAGES

2 juillet

Inauguration de l'Espace Loisirs de la Mare avec remise du label « Chemin de la Nature »

3 juillet

Fête de l'école

1 septembre

Rentrée scolaire avec visite de Guillaume CHEVROLLIER

4 septembre

Journée « Fête vos Jeux »

2 octobre

Cyclo-cross

5 octobre

Inauguration de l'Atelier CARAMIEL

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Marché de Noël

Édito du Maire

2022 une année qui s'achève en beauté :

L'attribution des « Mariannes du civisme » vient de nous être remise. Elle récompense les communes qui ont vu le plus fort taux de participation aux élections présidentielles et aux élections législatives, « La commune de LA ROCHE-NEUVILLE a été classée 1ère dans la strate des communes de 500 à 1000 inscrits ».

Le label « Chemin de la Nature » attribué par M.N.E. (Mayenne Nature Environnement) pour la réalisation du parc de la Mare à Loigné est venu couronner la réalisation de cet espace de loisirs.

Le prix « Aperçu Mayenne » initié par le C.A.U.E. (Cabinet d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) vient également récompenser la réalisation du parc de la Mare.

Enfin, à l'instar du renouvellement de la 3ème fleur attribuée par la Région en 2021 à Saint-Sulpice, le village de Loigné sur Mayenne maintient sa 1ère fleur.

Toutes ces distinctions viennent récompenser le travail des élus auxquels, j'associe nos agents mais aussi vous tous qui contribuez de près ou de loin à la mise en valeur de notre commune.

Je remercie le comité de pilotage « Terre de Jeux 2024 » qui s'est impliqué toute l'année pour développer le sport sur la commune sans oublier l'objectif de créer du lien social entre vous. Les retours du temps fort organisé le 4 septembre dernier sont très positifs, cet événement va s'inscrire maintenant dans le calendrier communal, réservez dès maintenant votre 1er dimanche de septembre.

Notre commune continue d'attirer. La liste des artisans et commerçants ne cesse de s'étoffer et nous sommes toujours sollicités; il ne reste plus qu'une parcelle de disponible sur la Zone Artisanale. Le lotissement de Saint-Sulpice vient d'être viabilisé et un nouveau lotissement va prochainement voir le jour à Loigné sur Mayenne. N'hésitez pas à le faire savoir. L'ouverture récente de la rocade, le développement de la Zone Industrielle Nord de Château-Gontier et la prochaine implantation de la voie douce entre Loigné et Château-Gontier contribuent largement à notre développement.

Nos projets se réalisent au rythme des subventions qui nous sont accordées, mais il va nous falloir faire preuve de sobriété car les dotations de l'Etat ne sont pas en cohérence avec l'augmentation de nos charges. Notre commune est en développement, mais il va falloir hiérarchiser nos priorités dans les projets que nous avons imaginés pour la fin du mandat si nous voulons contenir notre fiscalité.

Avec Christophe DELOGÉ, maire délégué de SAINT-SULPICE et l'ensemble des élus, nous aurons l'occasion d'échanger avec vous sur nos projets, tout d'abord lors des cérémonies des vœux à LOIGNE le samedi 7 janvier à 18H30 et à SAINT-SULPICE le vendredi 13 janvier à 19H.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2023.

Jean-Paul FORVEILLE
Maire de LA ROCHE-NEUVILLE

LA ROCHE - NEUVILLE

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants **p.4**
Rétrospectives 2022 **p.5 et 6**
Projets 2023 **p.7**
Actualités **p.8**
Informations pratiques **p.9 à 11**
Tarifs salle des fêtes **p.12**
Urbanisme **p. 13 et 14**
Civisme **p.15**
Conseils pour l'hiver **p.16**

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecoles - Rentrée 2022 **p.17-18**
ALSH été 2022 **p.19**
Mercredis-petites vacances **p.20**
Dates d'ouverture ALSH **p.20**

VIE ASSOCIATIVE

Asso. des Parents d'Elèves **p.21**
Amis du Patrimoine **p.21**
Focus **p.21**
Athlélic Laigné Loigné **p.22**
Club de l'Amitié **p.23**
La Boule Bretonne **p.23**
Pouss'Cailloux **p.23**
Doug'Music **p.23**
Café municipal **p.23**
Tennis de Table **p.24**
A.G.L.R.N **p.24**
Don du sang **p.24**
ADMR **p.25**
Polleniz **p.26**

L'INFO COMMUNAUTAIRE p.27

CONTACT MAIRIES p.30

CALENDRIER 2023 p.31

VIE MUNICIPALE

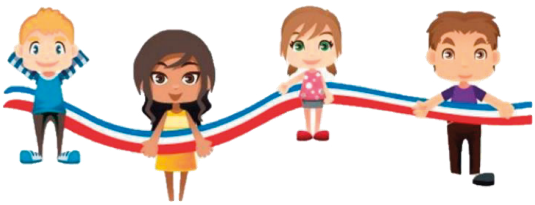

Conseil Municipal d'Enfants 2022-2023

Les jeunes conseillers de l'année 2021-2022 ont pu mener à terme leurs projets. Bravo à ce groupe composé de 9 garçons pour leur implication, même si parfois il a fallu les recentrer sur leurs objectifs. Ils peuvent être fiers de leurs projets accomplis.

Le mardi 4 octobre 2022, un nouveau conseil municipal d'enfants a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus.
Mathis LE MASSON est le nouveau maire de ce conseil municipal des enfants.
Il est assisté d'Azilis BOUGIS et de Bastien DURAND.
Hugo AUVINET, Aaron CADOR DEGOULET, Léonie CLAVREUL, Rachel DAULAY, Soline DELEPINE et Yaël HIVERT viennent compléter cette nouvelle équipe.

Lors de cette première réunion, des idées de projet ont été émises, mais rien n'a encore été déterminé. Les choix s'effectueront lors d'une prochaine réunion.

En attendant, les jeunes élus se sont entraînés à chanter l'hymne national pour la cérémonie du 11 novembre.

Nous pouvons compter sur leur spontanéité, leur enthousiasme et leur créativité pour mener à bien de beaux projets pour notre commune.

Rétrospective 2022

Viabilisation du lotissement Espace Ferdinand Barais

A Saint-Sulpice , la viabilisation du lotissement de « l'Espace Ferdinand Barais » est terminée. 5 lots de 402 à 568 m² sont disponibles à la vente à partir de 18000€ TTC.

L'inauguration du lotissement avec l'implantation du panneau « Espace Ferdinand Barais » a eu lieu le 23 octobre dernier en présence de la famille Barais.

Cimetière de Saint-Sulpice

- Réalisation d'un parking aux abords du cimetière et d'un aménagement de sécurité sur la RD 112 (rue du Val Fleuri) en entrée d'agglomération au niveau du cimetière.
- Réaménagement du jardin du souvenir.

Voiries

- Aménagement de la rue de Bretagne et de la rue des Vignes à Loigné sur Mayenne.

Atelier Caramiel

A Loigné sur Mayenne, après des travaux de rénovation et d'agrandissement, l'ancien foyer des jeunes laisse place à « l'Atelier Caramiel » tenu par Erika Guerrero, pâtissière passionnée.
L'inauguration a eu lieu le 5 octobre dernier.

Acquisition foncière

Compte tenu de la situation très favorable dans le bourg de Saint-Sulpice, le conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété de M. et Mme GUIARD-DREUX. Une étude est actuellement confiée au C.A.U.E « Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement » pour prévoir un programme d'investissement au centre bourg.

Éclairage public

- Mise en place d'un éclairage public à Neuville pour faire des économies d'énergie tout en respectant la faune.

BON À SAVOIR

Considérant la nécessité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre mais aussi l'insécurité et le fait d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et, considérant qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, le conseil municipal a décidé **d'interrompre l'éclairage public de 22h00 à 6h15**, excepté à certains endroits pour des raisons de sécurité.

Rétrospective 2022

Fleurissement

Même s'il a été décidé de ne plus engager notre commune dans le concours des maisons fleuries, les deux bourgs ont gardé un fleurissement de qualité, grâce à tous les bénévoles qui passent beaucoup de temps pour fleurir, colorer et décorer leurs fenêtres, balcons ou parterres.

A Saint-Sulpice ce sont certains espaces qui ont été modifiés en pelouses : allées du cimetière, place de l'église.

A Loigné, un appel aux idées est lancé par la mairie pour recueillir des propositions d'aménagements du parvis de la mairie. De leur côté, les agents ont aussi fait leur possible pour conserver le même niveau de fleurissement. D'ailleurs, le jury régional, qui est venu évaluer cette année le fleurissement de Loigné a décidé de de maintenir la « 1ère fleur ».
Merci à tous les bénévoles aux mains vertes !

Plan communal de sauvegarde

L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour l'ensemble du territoire de La Roche-Neuville vient d'être réalisé.
Le P.C.S est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection des populations.
Pour une information détaillée et très complète des administrés, une version du PCS est consultable en mairie.

Terre de Jeux 2024

En plus de continuer à proposer des activités sportives tout au long des mois avec du tennis de table, de la marche et de la course à pied, la commission Terre de jeux a joint ses forces à la commission animation pour proposer le dimanche 4 septembre une journée conviviale et festive.
"Fête vos jeux" aura été l'occasion de se retrouver autour du sport et du jeu pour une journée appréciée de tous. C'est en effet entre 70 et 80 personnes qui se sont retrouvées, pour le matin marcher, courir, pédaler ou trotter avant de partager le repas. L'après-midi, des jeux de société, d'échecs, de palets, de mölkky, de boules bretonnes se sont joints à l'Ultimate, le kinball, le tennis de table et le football pour permettre aux participants de se rencontrer ou de se retrouver.
Merci à Nicolas du restaurant Le Morilland, aux bénévoles et aux associations d'avoir fait de cette journée une réussite.
Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du premier dimanche de septembre 2023 (le 3/9) pour la 2ème édition de notre « fête vos jeux ».
En attendant, n'hésitez pas à consulter le site internet et la nouvelle application Intramuros pour continuer de vous joindre à nous pour marcher, courir ou taper la petite balle blanche... Et de nouvelles activités verront le jour au printemps prochain : Alors, à vos baskets !

Projets 2023

Lotissement « La Pièce-Martin »

- A Loigné sur Mayenne, le permis d'aménager du lotissement de la Pièce-Martin vient d'être accordé, la viabilisation pourra donc commencer au cours du 2ème trimestre 2023.

Aménagement d'un city Parc

Zoom sur...

Dans le cadre d'un développement dynamique et sportif de la commune, la municipalité va implanter un city parc au cœur du bourg de Saint-Sulpice pour offrir un nouvel équipement aux jeunes du territoire.

Autres projets

- Implantation d'un espace Fitness extérieur à l'Espace Loisirs de la Mare.
- Aménagement de l'espace autour du plan d'eau de Saint-Sulpice
- Aménagement et agrandissement du cimetière de Loigné
- Implantation d'une voie douce par le département entre Loigné et Château-Gontier.

Aménagement d'un atelier pour la coutellerie à Saint-Supice

COUTELLERIE
DU MAINE-ANJOU

Suite à l'acquisition de la propriété de M. et Mme GUIARD-DREUX, dans le centre bourg de St-Sulpice, le conseil municipal lance un projet de réhabilitation d'une partie du bâtiment en atelier de coutellerie afin de permettre à M. Antoine Faucheux de développer son activité et ainsi permettre le développement lié à l'artisanat d'art, au caractère patrimonial et aux futurs habitats.

Création d'un boulodrome et Club House

Suite au permis de construire accordé 22 mars 2022, la réalisation du projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter les deux terrains de boules bretonnes ainsi que d'un club House verra le jour en 2023. Celui-ci sera mutualisé entre les deux associations sportives.
Une installation photovoltaïque sera réalisée pour la couverture de ce bâtiment avec une partie en autoconsommation sur la mairie et une autre pour la vente.

Mais encore ...

- Etude de programmation de travaux de l'Eglise de Loigné.
- Aménagements hydrauliques sur la commune de Loigné afin de régler des problèmes d'inondations en cas de fortes précipitations (l'étude est en cours).
- Etude sur l'aménagement du parking à Neuville.
- Etude pour la rénovation de l'école élémentaire accompagnée d'une étude prospective des besoins pour les prochaines années
- Etude d'implantation d'un bac à Neuville pour rejoindre St-Germain de L'Hommel
- Etude confiée au C.A.U.E pour prévoir un programme d'investissements sur la propriété acquise récemment au centre bourg de Saint-Sulpice.

Actualités

Recensement de la Population

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Gaylord CHAUDET, Ronan NOTAIS et Serge PIAU vont ainsi recenser l'ensemble des logements et des habitants à partir du 19 janvier et jusqu'au 18 février 2023.

De gauche à droite :
Serge PIAU pour Saint-Sulpice
Gaylord CHAUDET et Ronan NOTAIS pour Loigné sur Mayenne

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'un de nos agents recenseurs vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Toutefois, nous vous demandons de bien faire attention en renseignant l'adresse de LA ROCHE-NEUVILLE et non celle de Loigné sur Mayenne ou de St-Sulpice.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par un de nos agents recenseurs.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin….
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Informations pratiques

Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Recensement citoyen

L'attestation de recensement est OBLIGATOIRE pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant.**
Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Défibrillateurs

Trois défibrillateurs sont installés : l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Le défibrillateur de Saint-Sulpice se trouve à l'extérieur de la salle des fêtes, près du P'tit Bar.
Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.

Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier sur Mayenne. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, **il a été décidé par la ville de Château-Gontier sur Mayenne de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.**

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :
Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.
Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.
Attention aux délais…Pensez à anticiper !

Le saviez-vous ?
La nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) est valable 10 ans.

Permis de conduire

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet: https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour le permis de conduire.
https://immatriculation.ants.gouv.fr pour le certificat d'immatriculation.

Besoin d'une assistante maternelle?

Vous pouvez venir en mairie pour nous demander la liste sinon connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr

Informations pratiques

Nouveau

Nouveau site internet

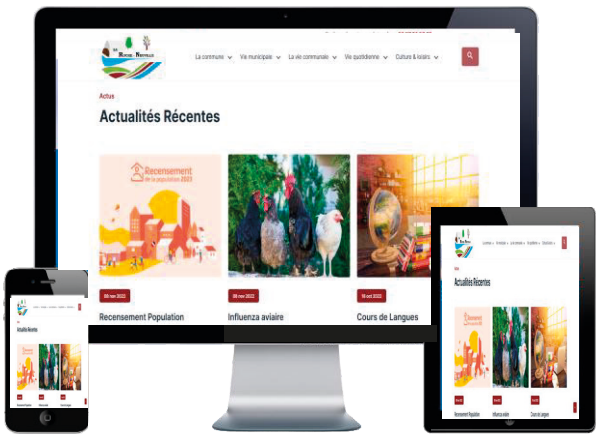

Déjà riche en contenu, l'ancien site, a été repensé en gardant l'objectif d'informer les habitants sur l'actualité de La Roche-Neuville, tout en leur permettant de disposer d'informations pratiques sur la vie de la commune.

Ce mode de communication mis à disposition de tous, en conformité avec les nouvelles normes du R.G.P.D (Protections des données) complète les autres moyens d'information tels que le bulletin municipal ou le flash-info.
Plus moderne et plus dynamique, le nouveau site est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette.

En quelques clics seulement, le site donne accès à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale et intercommunale et permet d'obtenir les renseignements utiles via une arborescence claire où toutes les informations sont accessibles dans les rubriques fondamentales.

Ce nouveau site se veut dynamique, à l'image de notre commune, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

A mettre en tête de vos favoris internet !

Nouveau support de communication

IntraMuros

Une nouvelle application « Intramuros », beaucoup plus ludique et complète sera disponible dès le mois de janvier en remplacement de Panneau-Pocket !

En effet, afin de faciliter la vie des citoyens et des personnes de passage sur notre territoire, notre commune met à disposition l'application Intramuros pour ses administrés.
Cette application peut être téléchargée gratuitement sur Google Play et Apple Store en inscrivant « IntraMuros ».
Ce nouvel outil permet d'être informé en direct de toutes les actualités, évènements et autres services de notre territoire, et permettra de répondre aux questions :

- **Que faire ce week-end ?**
- **Quelles sont les initiatives locales ?**
- **Comment trouver les informations sur un commerce, une association, une école, une bibliothèque…**

Cette application qui sera déployée en partenariat avec l'Association des Maires de France, permettra également à notre commune et à ses acteurs locaux de gagner en visibilité en se rendant visibles « aux alentours », au sein des autres communes qui ont elles aussi adhéré à cette application.

La Roche-Neuville souhaite permettre à ses acteurs locaux de bénéficier également de cet outil en devenant **gratuitement** un membre « Contributeur » sur ce nouveau réseau de communication.

L'objectif de la commune est d'accompagner les acteurs locaux dans la promotion de leurs activités et de leurs manifestations.

Téléchargez l'application en scannant le QR Code suivant !

Bibliothèques municipales

Nos bibliothèques font partie du réseau de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. A ce titre, vous pouvez réserver des ouvrages de la médiathèque et de la BDM par l'intermédiaire de nos bibliothèques. Un poste informatique est également à disposition du public.

L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 ouvrages par adhérent adulte et 6 par adhérent enfant pour une durée d'un mois.

✓ Loigné sur Mayenne

Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :
- ***Tous les mercredis de 16h30 à 18h30***
- ***Tous les samedis de 10h à 12h***

Vous y trouverez environ **3500** livres de toutes catégories « enfants » et « adultes », des DVD ainsi que différentes expositions et dédicaces.

Cette année, lecteurs et adhérents de l'association "Lecture en Tête", ont sélectionné 16 premiers romans francophones parus dans l'année parmi 210 titres reçus.
Ces premiers romans sont actuellement à votre disposition dans votre bibliothèque. Vous pourrez rencontrer leurs auteurs lors du Festival 1er roman qui se déroulera à Laval du 30 mars au 2 avril 2023.

Les bénévoles se relaient pour vous accueillir et essayer de satisfaire au mieux vos envies de lecture.
Un créneau horaire est réservé aux MAM (Maisons des assistantes maternelles) le premier mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h00.

A bientôt à la bibliothèque !

Les bénévoles : Anick, Anne, Christiane, Elisabeth, Florence, Ghislaine, Jacqueline, Lucie et Nicole.

✓ Saint-Sulpice

Grâce à la participation d'une dizaine de bénévoles, la bibliothèque de Saint-Sulpice ouvre ses portes le samedi matin, de 10h à 12h dans la salle de réunion de la mairie.
Certains samedis, la bibliothèque accueille dans ses locaux un atelier couture-tricot.

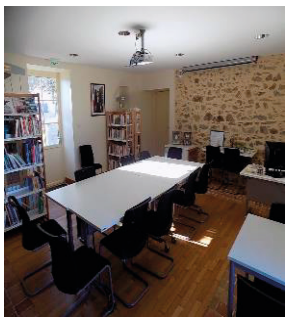

Etat civil
(juillet à décembre 2022)

Les Naissances

23/06/2022 – CORMIER Jade
26/08/2022 – FORVEILLE Raphaël
09/09/2022 – LAURENT Malory
22/09/2022 – TALOIS Julia
31/10/2022 – BERTRON Malo
14/11/2022 – PANCHÈVRE Ottilie

Les Mariages

18/06/2022 : PLANCHENAULT Charles & DESERT Justine
23/06/2022 : MOINEL Paul & LUCAS Catherine
08/10/2022 : LUTELLIER Sophie & NARCY Dylan

Les Décès

11/10/2022 : CADOT Marcel

Contact paroisse St Jean-Bosco :
02.43.26.35.52
paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr

Aides sociales

La commune de La Roche-Neuville met à disposition différentes aides sociales pour ses administrés :

- **Le dispositif « argent de poche »** crée une opportunité pour les jeunes Rocheneuvillois de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée soient 3 heures) à l'occasion des congés scolaires en contrepartie d'une rétribution de 15€.
- **Le dispositif «Pass'Citoyen»** permet à tous les jeunes entre 16 et 20 ans domiciliés sur la commune de La Roche-Neuville de se voir attribuer une aide de 175€ pour financer leur permis B en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h.
- **Aides pour les vélos à Assistance Electrique** sous conditions de revenus.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune afin d'obtenir plus d'informations, vous pourrez également télécharger les dossiers d'inscription pour l'année 2023.

Tarifs 2023 du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ vin d'honneur	86.00€	116.00€
❖ Journée et soirée	154.00€	202.00€
❖ Week-end	192.00€	245.00€
Cuisine		
❖ toute manifestation confondue	84.00€	111.00€
Salle Association		
❖ complément location pour vin d'honneur	58.00€	86.00€
❖ Réunions (formations, conférences…)	58,00€	58,00€
Vaisselle		
❖ Couvert complet	0.60€	0.60€
❖ Couvert simple	0.35€	0.35€
❖ A l'unité (verres vin honneur…)	0.10€	0.10€
❖ **Forfait ménage**	106.00€	106.00€
❖ **Caution**	300.00€	300.00€

Capacité: 119 personnes assises

Capacité: 60 personnes assises

Tarifs 2023 salle des fêtes de Saint-Sulpice

Nature de la location TARIFS HIVER DU 01/10 AU 30/04	Tarifs 2023 Commune	Tarifs 2023 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	110.00€	160.00€
Week-end	137.00€	194.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70,00€	70,00€

Nature de la location TARIFS ÉTÉ DU 01/05 AU 30/09	Tarifs 2023 Commune	Tarifs 2023 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	85.00€	160.00€
Week-end	105.00€	194.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70,00€	70,00€

Urbanisme

Elaboration du PLU

Le 12 octobre dernier, une quarantaine d'habitants a participé à la réunion publique de présentation des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le document clé du futur Plan Local d'Urbanisme.

Les échanges ont été riches et la réunion a permis de répondre aux interrogations des participants et d'alimenter la réflexion future des élus.

Pour les personnes n'ayant pu participer à cette réunion, le PADD est à votre disposition sur le site internet de la commune.

Quelles sont les prochaines étapes de la démarche ?

Les travaux du conseil municipal se poursuivent avec l'élaboration des documents règlementaires du Plan Local d'Urbanisme. Ces documents doivent permettre de traduire les orientations du PADD et serviront de base pour la délivrance des futurs permis de construire et déclaration de travaux sur le territoire communal.

Comme l'ensemble des travaux relatifs au PLU, les documents règlementaires seront mis à la disposition de la population dans le cadre de la concertation au début de l'année 2023.

Suite à l'adoption du projet de Plan Local d'Urbanisme par le conseil municipal, la démarche entrera ensuite dans une phase de consultation officielle des administrations et de la population.

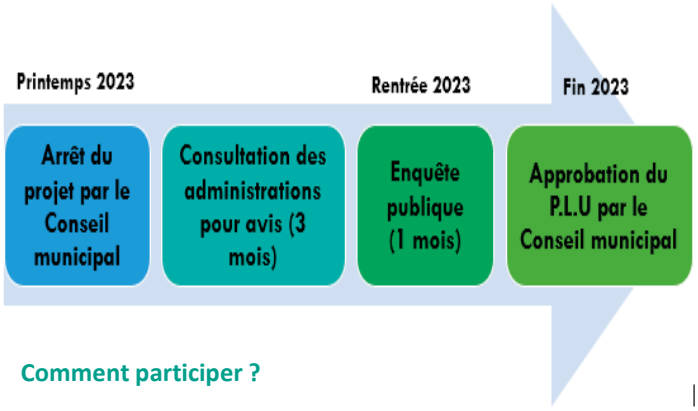

Comment participer ?

Nous vous rappelons que, depuis le début de la démarche, chacun peut à tout moment participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en transmettant à la commune ces observations, remarques ou demandes.

Vous avez un projet ? Vous avez une idée pour le devenir de la commune ? Profitez des moyens à votre disposition pour en informer la commune :

- un registre est à votre disposition dans les 2 mairies pour recueillir vos observations,
- vos observations peuvent être également transmises par courrier adressé à M. le Maire à l'adresse postale de la mairie en indiquant « Concertation préalable relative au PLU » ou par mail à l'adresse spécifique créée : plularocheneuville@gmail.com

Urbanisme

Les constructions ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune ou, à défaut, prévus par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour la commune de Saint-Sulpice.

.

Pour la commune de Loigné sur Mayenne, vous pouvez **CONSULTER** le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le *site* internet de la mairie (rubrique Vie municipale - Urbanisme).
Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.

Rappel des règles d'urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire à déposer à la mairie. En voici quelques exemples :

- **Abri de jardin,**
- **Modifications des ouvertures**
- **Changement de menuiseries**
- **Ravalement de façade**
- **Réfection de la toiture**
- **Pose de fenêtre de toit**
- **Piscine**
- **Suppression d'une haie protégée**

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous envisagez de faire des travaux ?
Une autorisation est peut-être nécessaire !

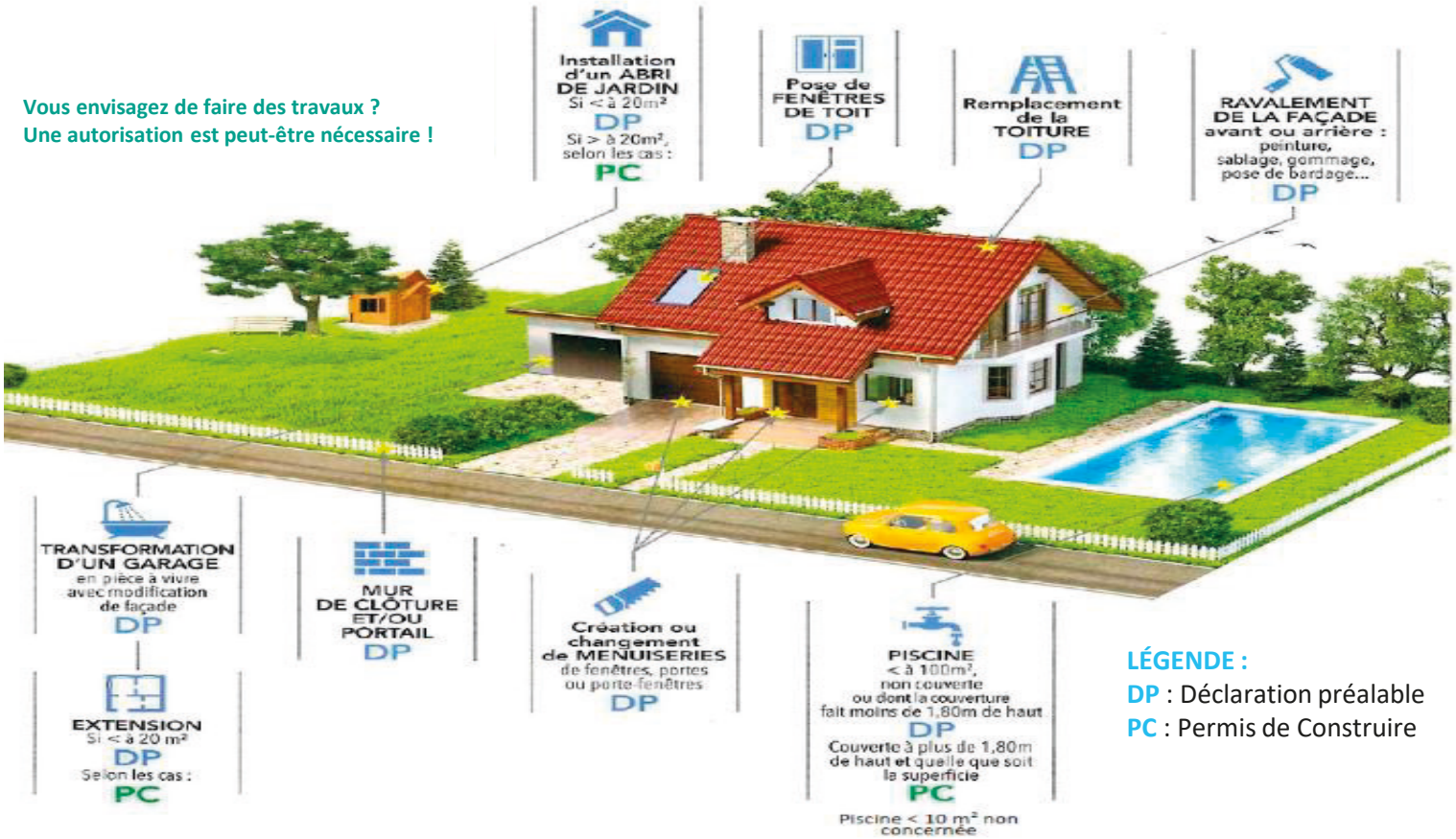

LÉGENDE :
DP : Déclaration préalable
PC : Permis de Construire

Attention : ces informations sont données à titre indicatif.
En effet, selon la nature de votre projet, la zone dans laquelle se trouve votre parcelle, la surface de plancher créée etc.... La nature de l'autorisation d'urbanisme à déposer peut être différente que celle indiquée sur ce schéma.

Civisme

Pour bien vivre ensemble certaines règles doivent être respectées :

LE BRUIT :

Des jours et des heures sont prévus pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débrousailleuses et tout type d'outillage électroportatif et thermique.
Ils ne peuvent se faire qu'aux horaires indiqués ci-dessous :

- ✓ **Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30**
- ✓ **Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ✓ **Dimanche et jours fériés de 10h à 12h**

ENTRETIEN :

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, tout propriétaire est dans l'obligation d'**élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété**.
La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiétement par les végétaux.

L'entretien régulier des trottoirs (désherbage, balayage…) incombe aux riverains au droit de la propriété, conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur.
Merci de veiller au bon entretien devant chez vous, cela participe à l'embellissement de La Roche-Neuville.

CIRCULATION :

Je respecte les limitations de vitesse. La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture…

Le saviez-vous

Un conducteur, qui refuse le passage à un piéton encourt une amende de 135€ et un retrait de 4 points sur son permis.

NOS AMIS LES BÊTES :

Tous les chiens doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le ministère de l'agriculture).
Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections.

Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince…) pour le ramasser.

Les propriétaires sont tenus également de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.
Je fais stériliser mon chat. (Trop de chatons errants et abandonnés sont à déplorer).

DÉCHETS VERTS :

Par " déchets verts " on désigne les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le plan légal, ils sont considérés comme des déchets. Leur traitement et leur élimination sont donc soumis à une réglementation puisqu'ils peuvent être nocifs pour l'environnement. ***Jeter ses déchets verts sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit et passible d'une amende.***
Article L541-2 du Code de l'Environnement
>> Pensez-y ! Vous pouvez également composter ou pailler vos déchets verts.
C'est gratuit et ça évite des tours en déchèterie.
Plus de renseignements auprès du service Environnement au 02.43.09.55.8

HORAIRES DECHETERIE D'AZE

ZI de Bellitourne
Tous les jours de 9h à 12h (accès interdit après 11h45) et de 14h à 18h (accès interdit après 17h45) sauf le dimanche. Tel. 02.43.07.29.11

NOS P'TITS CONSEILS POUR L'HIVER !!

Economie d'énergie

Face aux prix de l'énergie qui s'envolent, économiser de l'électricité devient indispensable pour diminuer sa facture. Par ailleurs, réduire sa consommation électrique représente une excellente manière de restreindre son impact environnemental

Dans la maison, chaque geste compte pour faire des économies d'énergie :

•Éteindre la lumière en sortant de la pièce
•Fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur
•Éteindre votre ordinateur après usage
•Débrancher les chargeurs après utilisation
•Purger les radiateurs
•Couvrir les casseroles pendant la cuisson
•Remplissez bien vos machines (lave-linge et sèche-linge)

Quelques exemples concrets :

- **Baisser le chauffage de 20°C à 19°C = -7% de consommation d'énergie**
- **Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C**
- **Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés**

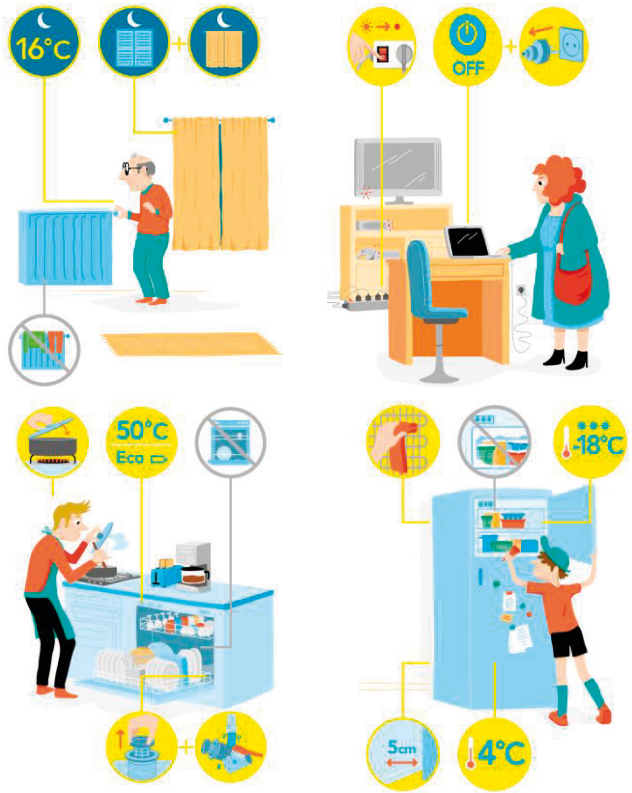

Monoxyde de carbone

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. En période hivernale, avec les appareils de chauffage, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent : près de 4 000 personnes sont concernées chaque année.

Le monoxyde de carbone est indétectable en lui-même, savoir identifier les symptômes d'une intoxication permet alors de réagir rapidement. Les symptômes sont des **maux de tête**, des **vomissements**, des **vertiges**.

Le danger vient souvent des appareils de chauffe, qui peuvent être défectueux : chaudières, chauffe-eau, cuisinières, cheminées, appareils de chauffage (fixe ou d'appoint), engins à moteur (voiture), groupes électrogènes sont des appareils à risques.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : pas de brasero, de barbecue ou de cuisinière,
- Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-les impérativement à l'extérieur du bâtiment.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ENFANCE & JEUNESSE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
LOIGNE SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON

L'école compte actuellement 130 élèves.
L'équipe enseignante et d'encadrement est pratiquement la même que l'année passée.

L'année dernière, une classe de découverte ayant été reportée, en raison de l'épidémie de COVID, a eu lieu, à la Turballe en Mai. L'année a aussi été ponctuée de moments forts liés au projet sur les couleurs. Le travail s'est finalisé à la fête de l'école dans un nouvel écrin, le théâtre de verdure.

Cette année scolaire sera marquée par des classes de découverte dans chaque niveau. Les plus grands (CE2-CM1-CM2) sont allés en classe montagne au mois d'octobre.
Les GS-CP-CE1 iront au printemps en classe de mer, et les élèves de maternelle profiteront de deux journées de classe transplantée dans une ferme pédagogique.

Ces projets sont aidés par l'APE de l'école et la mairie.

Un projet musique, avec un intervenant du conservatoire, est en cours sur toute l'année auprès des six classes.

L'école est toujours organisée en semaine de 4 jours et demi. Les horaires d'enseignement obligatoires sont 9 h à 15 h 45. Le service périscolaire assurant la prise en charge des enfants après 15 h 45. (Animations TAP et accueil périscolaire).

Nous restons toujours disponibles pour toutes informations relatives à l'école.
Vous pouvez contacter Mr Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37.

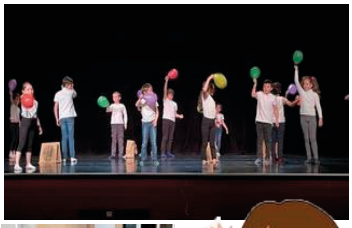
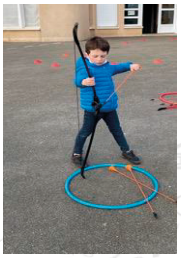

L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE HOUSSAY / St SULPICE

Répartition des élèves :

83 élèves au total dont 15 élèves de St-Sulpice. Les effectifs sont en hausse et permettent une nouvelle fois d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

- La classe de TPS/PS/MS : 21 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- La classe de GS/CP : 20 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- La classe de CE1/ CM1 : 18 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER et Mme Manon LE GUEN.
- La classe de CE2/CM2 : 24 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Manon LE GUEN.

2022 fut à nouveau une belle année pour les élèves de l'école. Avec l'assouplissement du contexte sanitaire de nombreux projets, ancrés dans le concret et le réel ont pu se concrétiser.

La découverte du territoire Mayennais fut une des priorités avec une sortie au Lactopole pour tous les élèves. Mais avant d'arriver au produit fini les élèves ont pu assister à la traite des vaches dans une exploitation laitière de Houssay. Une découverte passionnante avec en prime un petit tour dans le tracteur de l'exploitation : inoubliable.

L'année 2022 fut aussi marquée par une véritable performance des élèves de CM puisqu'ils sont devenus champions départementaux de jeu d'échecs par équipe. Dès les plus petites classes les élèves de l'école peuvent s'initier au jeu d'échecs. Lors de la rencontre départementale, c'est le score de l'équipe qui permet de se hisser sur la première marche du podium. Une formidable activité intellectuelle et de cohésion de groupe.

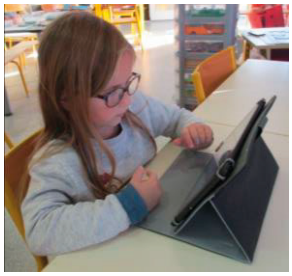

Comme en 2021, en 2022 les élèves de Houssay et St Sulpice se sont illustrés dans les activités mathématiques. Une nouvelle fois ils ont obtenu des mentions très bien et excellent au Rallye mathématiques "calcul@tice". Un concours national de calcul mental en ligne. Une grande fierté pour tous puisque nos résultats étaient très nettement en dessus des moyennes nationales. Pour marquer des points pour la classe, Soline doit faire sauter une grenouille de 4 en 4 le plus rapidement possible.

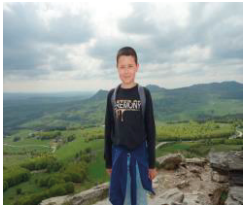

Mais le moment que tout le monde attendait c'était le voyage scolaire en Ardèche. 8 jours pour confronter ses connaissances théoriques avec le terrain, 8 jours aussi pour vivre ensemble, découvrir et prendre plaisir.

Et au retour d'Ardèche les élèves sont allés se ressourcer dans le parc du château de la Rongère en proposant aux familles une danse résumant les actions de l'année. Un travail construit en partenariat avec le conservatoire de danse de Château-Gontier.

Pour 2023, les élèves iront un peu moins loin mais le thème choisi, « du champ à l'assiette » nous fera voyager parmi une multitude de saveurs. L'année 2023 sera aussi l'occasion de renforcer les apprentissages en extérieur. Les petits et les moyens y sont habitués puisque tous les jeudis matin la classe a lieu dehors. Une démarche très enrichissante qui sera développée à tous les niveaux.

Bon à savoir !

Pour les enfants ayant 3 ans en 2023 ou sur le premier trimestre 2024, inscriptions le 15 et le 16 mai 2023 ou par téléphone au 02.43.07.75.13 pour fixer un rendez-vous.

ALSH été 2022

Ouverture de l'accueil de loisirs du vendredi 8 au vendredi 29 juillet pour les enfants de 3 à 12 ans, avec des activités à la carte pour les jeunes de 9 à 15 ans.
Puis du lundi 22 au mercredi 31 août pour les enfants de 3 à 12 ans.

Le thème de cet été était le jeu sous toutes ses formes, avec un panel d'activités qui ont ravi petits et grands (cuisine, sport, défi tous les matins, journées à thème..) !

Des sorties sympathiques : papéa parc, piscine de Château-Gontier, 3 F et musée ZOOM à Laval pour les 3-5 ans, Enigmaparc pour les 6-15 ans, galerie sonore à Angers, Intercentre à Pommerieux..

Les activités jeunes (9-15 ans) ont bien fonctionné cet été : laser-game, bowling, patinoire, soirée Mc-Do / loup garou. Un plaisir de retrouver ces grands loustics partis au collège !

Le retour d'une nuitée, avec peu d'enfants inscrits, dommage..

Merci à Clara BOUIN et Daphné GAUDIN, qui sont venues effectuer leur stage BAFA cet été.

BREF … merci aux enfants et aux familles, et à toute l'équipe d'animation pour cet été au top !

Merci à tous !

ALSH mercredis et petites vacances 2022

Thèmes des mercredis :

- ✓ Les p'tits chefs gourmands ! (janvier à février)
- ✓ Rond, tout rond ! (février à avril)
- ✓ Profitons du beau temps (avril à juillet)
- ✓ Un mercredi, une histoire (septembre à octobre)
- ✓ Sous les étoiles (novembre à décembre)

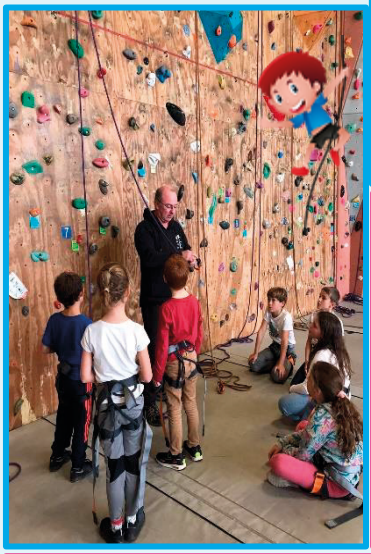

✓ **Thèmes des petites vacances** :

- ✓ Haut en couleur (février)
- ✓ Quand je serai grand (avril)
- ✓ Voyage autour du monde (octobre/novembre)
- ✓ Les lutins créatifs (décembre)

Ouvertures ALSH 2023

Petites vacances d'hiver	Ouverture du lundi 13 au vendredi 24 février 2023.
Petites Vacances de printemps	Ouverture du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023.
Vacances d'été	➢ Ouverture du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023. Fermeture le vendredi 14 juillet 2023. Fermeture du lundi 7 août au vendredi 25 août. ➢ Ouverture du lundi 22 au mercredi 31 août 2022.

L'équipe d'animation *(Angélique, Christine, Fabien, Gracia, Gisèle, Inès, Marion, Sophie, et Tiphaine) vous souhaite de joyeuses fêtes !*

VIE ASSOCIATIVE

L'APE du RPI Loigné / Marigné

L'APE c'est quoi ?

Association des Parents d'Elèves, nous sommes comme vous des parents d'élèves de l'école de Loigné sur Mayenne. Nous sommes bénévoles.

Et nous prenons sur notre temps libre pour faire fonctionner cette association. C'est pourquoi, nous avons besoin de chaque année de nouveaux bénévoles.

L'APE à quoi ça sert ?

Tout simplement à lever des fonds pour diverses manifestations tout au long de l'année scolaire. Ainsi, l'APE contribue à :

- Une partie de la prise en charge lors des voyages scolaires et classes découvertes.
- L'achat de matériel scolaire.
- Projets pédagogiques

Like

Toutes nos informations sont communiquées via des documents distribués dans le cahier de liaison des enfants à l'école ou sur la page Facebook.

Le bureau cette année est constitué :

Président : Maxime BUCHER
Vice président : Thomas GUYON
Secrétaires : DURAND Jessica, Rose-Marie PELÉ
Trésoriers : AUVINET Sébastien, REILLON Julie

Nous avons besoin de bénévoles, on compte sur vous !

L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice

Notre calendrier 2023 :

Février : Vente de brioches
Avril : Vente de saucissons
6&7 juin : Loto live
25 juin : Fête de l'école

En 2023, le bureau est constitué :

Présidente : Aurélie Meignan.
Secrétaire : Bénédicte Boiteux.
Vice Secrétaire : Stéphanie Diaz.
Trésorerie : Pierre Luc Zemniack.
Membres : Carine BARRE, Adèle DAVY, Elise LARDEUX, Jordan DUBOIS, Maxime BOISSEL, Adeline GUERIN, Laurianne FOUASSIER, Véronique HAY.

Amis du Patrimoine

Comme toutes les associations, nous avons dû attendre que la situation sanitaire s'améliore avant d'imaginer les actions que nous pourrions mener en 2023 en vue d'identifier, d'entretenir et de préserver notre patrimoine. Même si elle n'était pas engagée dans la restauration de 3 calvaires de La Roche-Neuville (action menée par l'ARCEM, association qui restaure les calvaires en Mayenne), notre association salue ce travail de restauration. Tous ceux qui s'intéressent au patrimoine peuvent bien entendu nous rejoindre.
Contact : Christophe Delogé.

Focus

En 2020, deux groupes de bénévoles se sont plusieurs fois réunis pour recueillir des informations en vue d'écrire un livre sur l'Histoire de Loigné et de Saint-Sulpice. A cause de la crise sanitaire, ces groupes de travail ont dû interrompre leurs recherches communes. Le projet d'écrire ce Focus sur La Roche-Neuville va reprendre afin de pouvoir réaliser ce livre d'ici la fin d'année 2023. Tous ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre les deux groupes qui travaillent sur ce Focus sur notre commune.
Se faire connaître auprès de la mairie.

L'Athlétic Laigné Loigné

Samedi 20 août dernier, nos seniors se sont retrouvés pour une journée cohésion avant de démarrer la saison : sortie canoé, restaurant chez « Les Copains d'Abord », entraînement, barbecue…

Le 18 septembre, Il y avait de la joie dans le vestiaire : l'équipe a débuté le championnat par une victoire 2 à 0 contre Laval Bourny.

Le samedi 10 septembre, l'A.L.L organisait son tournoi U9-U11 à Loigné sur Mayenne : 29 équipes se sont affrontées toute la journée. Plus de 200 jeunes étaient réunis avec notre mascotte officielle.

Si vous souhaitez rejoindre l'Athlétic Laigné Loigné, vous pouvez contacter :

- ✓ **Gaylord CHAUDET au 06.63.60.48.61**
- ✓ **ou Karl NOTAIS au 06.82.33.85.61**
- ✓ **ou Augustin TOUEILLE au 07.85.60.81.38**

Retrouvez-nous sur :
http://www.asloigne.com/documents.php

Le Club de l'Amitié

LE SAVIEZ-VOUS

Le club de l'amitié compte **104 adhérents**

En début d'année, nous avons renouvelé notre bureau (présidents et secrétaire).

L'année 2023 sera ainsi l'occasion de nous retrouver :

- Le mardi après-midi : belote à la salle du Mille-Clubs.
- Le jeudi après-midi : marche

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Vous pouvez prendre contact avec :

- Christian REBOURS, Co-Président de l'association au 06.76.54.98.91
- Ou avec la Trésorière au 06.50.97.17.14

Le Café municipal

Fidèle à son habitude, le « P'tit Bar » de Saint-Sulpice a encore fait le plein en 2022. Ce lieu de convivialité vous accueille **le premier dimanche de chaque mois** : partage, dégustation (vin, huîtres), repas autour du barbecue, rendez-vous musical, … **Merci à René et Nicolas, et aux bénévoles qui les ont accompagnés.** A découvrir si vous ne connaissez pas !

Les Pouss'Cailloux

- Randonnée -

Pour tous renseignements, contacter :

- Michel COUBARD au 09.72.85.34.99

La Boule Bretonne

L'association de la Boule Bretonne a 51 ans d'expérience.

Les membres du bureau s'entraînent tous le mercredi après-midi du moi de mai au mois de novembre, quand la météo le permet !

Ceux qui aiment jouer aux boules peuvent nous rejoindre et prendre contact auprès d'un membre du bureau.

Le bureau de La Boule Bretonne vous souhaite tous ses vœux pour l'année 2023.

Le bureau est composé de :

- André BRIELLES, Président de l'association : 02.43.07.85.09
- Claude JAN, Vice-Président,
- Michel PAILLARD et Claude DENUAULT : trésoriers.
- Didier PANNIER et Paul MELIN : secrétaires
- Léonce GOURNAY, Claude FORVEILLE, Jean-Paul GRANGER

A noter dans vos Agendas !

AG : 21 octobre 2023
Concours de belote : 4-5-6 novembre 2023

Doug'Music

Doug'Music est une association de Saint-Sulpice qui a pour vocation de permettre à ceux qui aiment la musique (musiciens et chanteurs) de se rencontrer et de se préparer pour une prestation lors de la fête de la musique. Le Covid n'aura pas permis à ces mélomanes de pouvoir s'entraîner, si bien que l'association n'a pas pu ces dernières années organiser sa fête de la musique. Pour 2023, l'association va avoir besoin de se relancer ; ce sera peut-être l'occasion d'associer les mélomanes de nos 2 communes pour trouver un nouveau souffle.
Contact : Grégoire Chérubin.

Le Tennis de Table

Apres quelques années de mise en sommeil, le club pongiste loignéen est de retour à La Roche-Neuville..

Le club est aujourd'hui constitué de 7 licenciés dont 1 personne en licence loisirs.

Une équipe est engagée dans le championnat départemental en division M6.

Le 9 septembre dernier, nous avons organisé une réunion départementale de rentrée où 26 clubs du Sud Mayenne étaient présents.

Début septembre l'association du tennis de table a rejoint terre de jeux 2024. Cette journée a permis à une trentaine de personnes de s' initier à la pratique du tennis de table dans une très bonne ambiance.

L'objectif à court terme est d'engager une deuxième équipe. Alors, n'hésitez pas à intégrer le club.

Les entrainements se déroulent le mercredi en fin de journée. (licence compétition comme licence loisirs).Les compétitions sont jouées le vendredi soir .

Le club pongiste loignéen remercie ses sponsors (Le Morilland, Fab'Métal et Menuiserie Houdayer) pour l' acquisition de shorts et de maillots.

A.G.L.R.N

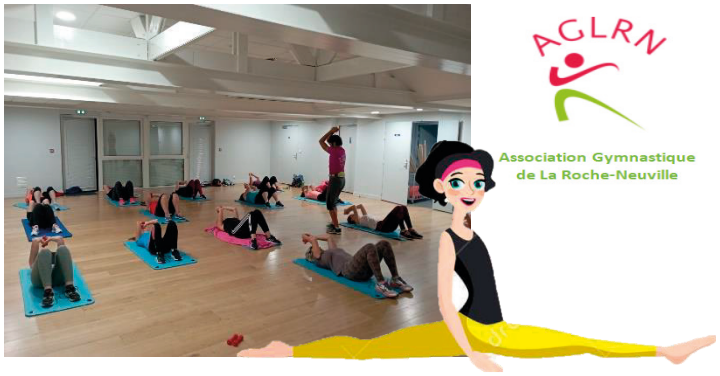

Association Gymnastique de La Roche-Neuville

Une nouvelle association de gymnastique volontaire a vu le jour en septembre 2022.

Impulsé par le comité Terre de jeux 2024, cette association permet de maintenir les séances de gym senior du mardi matin et de proposer des séances tout public le lundi soir et le mardi soir.

A ce jour, AGLRN compte 54 adhérents et le bureau de l'association 4 membres : Hélène Talois, présidente, Lucie Lochain, secrétaire, Céline Lefèvre, trésorière et Jean-Pierre Deshaires, membre actif.

L'association est affiliée à la Fédération Française d'éducation Physique et gymnastique volontaire. Cela permet l'encadrement des séances par Bénédicte Bourgeais coach spécialisée.

Contact : asso.gym.larocheneuville@gmail.com ou 06.46.19.73.35

Le Don du sang

Les besoins au quotidien : secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers… Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. Produits sanguins : quels sont les besoins ? Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Tous les derniers mardis du mois, collecte de sang de 15h à 19h à la salle des fêtes de Château-Gontier !

Don du Sang · Don du Sang

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Laigné - Loigné

Membres du bureau
Josiane Bertron
Josiane Pinson
Annick Mélin
Chantal Chaudet
Maryline Notais
Marie-Thérèse Clavreul
Marie-Christine Bézier
Laurence Chrétien

L'ADMR de Laigné-Loigné intervient à domicile. **8 bénévoles** animent l'association afin d'aider toute personne à **bien vivre chez soi**.

L'ADMR recherche de toute urgence à recruter des Aides à domicile

TÉLÉASSISTANCE

ACCOMPAGNEMENT PENDANT OU APRÈS UNE GROSSESSE

MÉNAGE ET REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

AIDE AUX SÉNIORS

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

AIDE SUITE À UNE INCAPACITÉ TEMPORAIRE

50% En Crédit d'impôt ou en réduction d'impôt

Pour vos **dépenses engagées en 2022** auprès de l'ADMR, vous pourrez bénéficier
du **versement du crédit d'impôt**, si vous êtes non imposable
ou **d'une réduction d'impôt** si vous êtes imposable
dont le montant est à hauteur de 50% des dépenses
La Mesure Fiscale sera reconduite en 2023

Accueil du public
Mairie Marigné Peuton
Le lundi de 14h à17h

Accueil téléphonique :
Le lundi de 14h à17h
Le vendredi de 8h 45 à11h45

En dehors de ces permanences,
Possibilité de RDV

Appels de préférence aux heures ci-dessus.
Pour les urgences le service ATR répondra.
Tel : 02 43 06 21 47

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

Une question, besoin d'un service contactez-nous :

ADMR de Laigné-Loigné
2, rue de la Souabe
53200 MARIGNE PEUTON

Tel : 02 43 06 21 47
Mail : laigne-loigne53@orange.fr
Site Web :https://www.admr53.fr/

POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Polleniz, une association au service de la biodiversité

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par la tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).

Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. **Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.**

Frelons asiatiques : Comme chaque année, Polleniz organise le Plan d'Action Collectif contre le Frelon asiatique, en partenariat avec de nombreuses collectivités des Pays de la Loire. Ces insectes peuvent occasionner des dégâts sur la biodiversité mais aussi des risques sanitaires (piqûres multiples, risques d'allergies...). Les nids commencent à apparaître en avril sous forme de nids primaires.

Il faut déclarer le nid auprès de la mairie. Un référent, formé par Polleniz, viendra authentifier le nid. Polleniz sollicitera ensuite un prestataire, engagé dans une démarche de respect des bonnes pratiques de destruction. Celui-ci vous contactera pour programmer l'enlèvement du nid. Dans ce cas, l'intervention est en partie prise en charge par la commune..

Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase.

Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de par leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Polleniz 53
17 boulevard des Manouvriers
Zone artisanale
53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40

Mail : polleniz53@polleniz.fr

Contact communal :
Philippe CHAUDET
tél : 06 86 20 96 75
ou 06 81 59 81 90

L' INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE

Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15 à 19h
Jeudi de 10h à 18h
Vendredi de 15h à19h
Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot
Tel: 02.43.09.50.53

La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Plus d'informations sur le site : mediatheque.chateaugontier.fr

CARTE LOISIRS

La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma…) aux :

- Moins de 18 ans, apprentis et étudiants.
- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE.
- Personnes âgées percevant le fonds national de solidarité.

AIDE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

Pour ceux qui souhaitent faire un geste en recyclant leurs épluchures de légumes…, la Communauté de Communes de Château-Gontier aide à **l'achat d'un composteur**, avec un coup de pouce de **15€** par famille.

TRILOGIC

• CONTACTS DÉCHÈTERIES

Plus d'accès à partir de 11h45 et de 17h45

AZÉ
Tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf dimanche et jours fériés
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ
le mardi de 10h à 12h
le mercredi et le vendredi
de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h et
de 14h à 18h
sauf jours fériés
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !

Le service rénovation énergétique pour tous

Pays de Château-Gontier

Destination réno BBC2 pour tous

Vous propose de :

- Réduire votre consommation et votre facture d'énergie
- Arrêter le fuel, le gaz…
- Isoler, changer les fenêtres, installer une VMC …
- Installer un poêle à bois, panneaux solaires, …
- Tout simplement, améliorer votre confort

ACCOMPAGNEMENT, NEUTRE et GRATUIT : 06-71-04-04-00

ptre@sud-mayenne.com

Nos experts répondront à vos questions techniques, financières (MaPrimeRénov, CEE, ANAH, Région, écoPTZ, …) du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h30**

PERMANENCES SUR RDV

Pour nous rencontrer et/ou faire un autodiagnostic gratuit et anonyme en quelques minutes : flashez le QR code.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant d'entreprendre vos travaux, vous pouvez contacter :

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier *au :* *02 43 09 55 55* ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.

Réhabilitation de votre système d'assainissement autonome

La préservation de la ressource en eau demeure une priorité et l'amélioration des systèmes d'assainissement devient une nécessité. Notre mode de vie génère une consommation en eau importante : **150 litres par habitant et par jour** (WC, salle de bain, machine à laver…). Assainir, c'est avant tout traiter correctement les eaux usées issues des habitations ; c'est aussi protéger et préserver notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières. En effet, un rejet des eaux usées n'importe où et sans traitement entraînera tôt ou tard la pollution d'un cours d'eau.

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place un dispositif d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Le Syndicat de Gestion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (Azé, Château-Gontier Bazouges et Saint-Fort) : 02 43 09 55 71

Le Centre social **LE PEPS**
Du Pays de Château-Gontier,
Un lieu gratuit, ouvert à toutes et à tous!

C'est un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels, mais aussi de participation des habitants à la vie de leur territoire.

Itinérant, le Centre social a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants sur le territoire en créant du lien social à travers ses différentes actions :

- Parentalité (soirée débats, cafés parents, conférences, …)
- Numérique (ateliers informatiques, initiation à la tablette ou au smartphone, aides aux démarches administratives sur internet, …)
- Echanges et rencontres (cafés papote, ateliers d'échanges de savoir-faire, Ludomobile, ateliers cuisine, …)
- Espace ressources jeunesse (accueil et information à destination des 15-30 ans)
- Sorties et accompagnements aux projets vacances.
- Temps forts (forum, festival bisannuel, …)

Le Centre social LE PEPS publie régulièrement une newsletter pour faire connaître ses animations. Pour la recevoir, merci d'en faire la demande par mail à : centre.social@chateaugontier.fr

Infos et renseignements :
Centre Social LE PEPS du Pays de Château-Gontier
Mairie annexe, Place de la mairie
53200 Château-Gontier sur Mayenne
02.43.09.55.80

France Services du Pays de Château-Gontier

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives numériques ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Les espaces France Services sont là pour vous accompagner !!

Recherche d'emploi, RSA, allocation logement ou familiale, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives numériques du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

Depuis plus d'un an maintenant, afin de rapprocher les services publics au plus près des usagers, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place France Services au sein des mairies de Bierné-les-villages et de Saint-Denis-D'Anjou.

Ce lieu d'accueil est ouvert à raison de 24 heures par semaine réparties sur les 2 communes.

BIERNÉ-LES-VILLAGES : rue d'Anjou
lundi : 14h00-17h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 14h00-17h00

SAINT-DENIS-D'ANJOU : 6 route d'Angers
lundi : 9h00-12h00
Mardi : 14h00-17h00
Mercredi : 9h00-12h00
Vendredi : 14h00-17h00

N'hésitez pas à nous contacter au 06.74.03.30.87 ou bien à nous adresser un mail sur france.services@chateaugontier.fr

La France Services du Pays de Château Gontier propose des permanences de partenaires :

- A Bierné avec notre partenaire la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), les 1ers et 3èmes lundis après-midi du mois (sur RDV).

En sud Mayenne, ce sont plus de 700km de chemins qui vous attendent !

Office de Tourisme
02 43 70 42 74
Place André Counord
53200 Château-Gontier-sur Mayenne

Avec les sites **Cirkwi** et **Visorando** et leurs applications pour smartphone, nous vous proposons d'emporter tous les **chemins de randonnée** du sud Mayenne dans votre poche ! Choisissez votre **itinéraire** et laissez-vous guider !
Retrouvez les **circuits** proposés par sud Mayenne tourisme :

- sur le site **www.cirkwi.com**
- sur le site **www.visorando.com**

CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE

Loigné sur Mayenne

1 rue de la Roche de Maine
02.43.07.28.71

Horaires d'ouverture de la mairie:
Lu - Ma - Me - Je : 9H00 - 12H30
Ve : 9H00 -12H30 / 13H30 -17H30

Saint-Sulpice

Espace Grand Maison
02.43.07.71.25

Horaires d'ouverture de la mairie:
Ma : 8H30 - 12H00
Ve : 14H30 - 17H30

Adresse e-mail : larocheneuville@chateaugontier.fr

Site internet : www.larocheneuville.fr

Le saviez-vous ?

Un transfert d'appel est en place entre Saint-Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées et demie au lieu de 2 pour Saint-Sulpice.

Votre Agenda

JANVIER

S. 07 Janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux à Loigné sur Mayenne.
J. 12 Janvier	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
V. 13 Janvier (19h00)	Cérémonie des Vœux à St-Sulpice
Mar. 17 Janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié

FEVRIER

S. 18 Février	Tournoi de palets à LAIGNÉ (A.L.L)
S. 18 Février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique

MARS

V.S. 03.04 Mars	Concours de belote - Club de l'amitié
V. 24 Mars ou 31 mars	Boom (A.P.E)
S.25 Mars	Repas communal

AVRIL

S. 01 Avril	Plat à emporter - Club de l'Amitié

MAI

L. 08 Mai	Armistice
S. 13 Mai	Troc jardin à St-Sulpice
S. 13 Mai	Tournoi de Mölkky à LAIGNÉ (A.L.L)

Ouverture du bar municipal de Saint-Sulpice tous les 1ers dimanches de chaque mois !

JUIN

Mar. 13 Juin	Pique-nique du Club de l'Amitié
D. 25 Juin	Fête de l'école du RPI Houssay/St-Sulpice

JUILLET

D. 02 Juillet	Fête de l'école du RPI Loigné/Marigné-Peuton

SEPTEMBRE

D. 03 Septembre	Journée sportive - Terre de Jeux 2024
S. 09 Septembre	Tournoi de jeunes (A.L.L)
D. 10 Septembre	Course Cycliste
V.S. 15-16 Septembre	Concours de belote - Club de l'Amitié

OCTOBRE

D. 1er Octobre	Cyclo-cross
S. 21 Octobre	Assemblée générale et repas des Boules Bretonnes

NOVEMBRE

V.S.D 03.04.05 Novembre	Concours de belote – Boules Bretonnes
S. 11 Novembre	Armistice
S. 25 Novembre	Sainte Cécile – Amicale de la musique

DECEMBRE

V. 01 Décembre ou 24 Novembre	Marché de Noël A.P.E de Loigné/Marigné
Mar. 12 Décembre	Bûche de Noël et repas du Club de l'Amitié

Bonne ANNÉE 2023

Mon 1er est le mari de mamie.
Mon second est un mot de liaison.
Mon 3ème est la 11ème lettre de l'alphabet.
Mon 4ème est une partie du corps.

Invitation Vœux

Les Élus de La Roche-Neuville vous invitent cordialement aux cérémonies des VOEUX 2022 à :

LOIGNE SUR MAYENNE : Le samedi 7 janvier à 18H30 à la salle du Mille-Clubs, rue d'Anjou.
SAINT-SULPICE : Le vendredi 13 janvier à 19H00 à la salle des fêtes.

A l'occasion de ces cérémonies, nous vous présenterons les réalisations 2022 et les projets pour l'année 2023.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue des cérémonies.
Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Paul FORVEILLE

FAGUIER | 02 43 70 35 35 | IMPRIM'VERT